



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique économique et fiscale du nouveau président américain

Question au Gouvernement n° 3965

Texte de la question

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FISCALE DU NOUVEAU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

M. le président. La parole est à Mme Christine Pires Beaune.

Mme Christine Pires Beaune. Il semble bien que, cette fois, à l'ouest, il y ait du nouveau, même une révolution. L'ère du tout libéral imposée par le duo Reagan-Thatcher, selon lequel l'État n'est pas la solution mais le problème, pourrait se refermer. En effet, voilà que Joe Biden lance un plan dont le seul premier volet prévoit un investissement de 2 300 milliards de dollars ! Le total pourrait flirter avec un montant représentant 25 % du PIB américain.

Que nous dit Joe Biden ? Tout simplement que seule la puissance publique peut enclencher le redémarrage post-covid et réussir la transformation écologique et sociale qui s'impose. Joe Biden nous dit aussi qu'il n'y a pas d'État fort sans une fiscalité juste et adaptée.

Mme Sylvie Tolmont. Voilà !

M. Sylvain Maillard. Elle est bien plus basse que la nôtre !

Mme Christine Pires Beaune. Voilà qu'il augmente l'imposition des entreprises aux États-Unis et propose un impôt minimum sur les bénéfices au niveau mondial.

Après quarante ans de domination et de toute-puissance des firmes transnationales, des fonds souverains et des paradis fiscaux, Joe Biden propose tout simplement que les États, c'est-à-dire les peuples et les citoyens, reprennent la main.

M. Bruno Millienne. Demandez la carte verte !

Mme Christine Pires Beaune. Face à ces mutations, quelle sera votre position, monsieur le Premier ministre ? J'entends parler de réduire la dépense de l'État et la dette. Et voilà que ressortent la réforme des retraites et celle des droits des chômeurs ! Et voilà que le « quoi qu'il en coûte » cède la place au « pognon de dingue » ! La France ratera-t-elle le train de l'histoire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics. Vous comparez des situations qui sont difficilement comparables. Vous évoquez le taux de fiscalité sur les entreprises, en précisant que le président américain a décidé de l'augmenter. Mais il s'élevait à 15 % alors que le nôtre était à 33,5 % (*Applaudissements*)

sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. Sylvain Maillard. Mais oui !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué . Vous évoquez le plan de relance américain, en précisant que son coût pourrait représenter jusqu'à 25 % du PIB. C'est oublier d'abord que les salariés américains n'ont jamais bénéficié du chômage partiel tel que nous l'avons mis en œuvre,... *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM)*

M. Stéphane Peu. L'impôt sur les entreprises sera plus élevé qu'en France !

M. Olivier Dussopt, ministre déléguéensuite que les dispositifs de protection que nous avons déployés n'existent pas aux États-Unis, enfin que les efforts que nous avons consentis en 2020 en faveur des mesures d'urgence et du plan de relance, ceux que nous consentons en 2021... *(M. Éric Coquerel proteste)*

M. Stéphane Peu. Vous faites un contresens historique !

M. Olivier Dussopt, ministre déléguéet ceux que nous consentirons en 2022 auront un coût pour les finances publiques. On constate une dégradation de 424 milliards d'euros de notre déficit, soit 20 % du PIB. En cela, l'effort est très largement comparable mais avec une différence : notre volonté d'apporter un soutien immédiat aux salariés français, au pouvoir d'achat des ménages et au maintien au plus haut niveau possible du niveau de vie. Je précise que le coût que j'ai cité ne tient pas compte des efforts en matière de protection sociale et de revalorisation de la carrière des soignants, ni de l'investissement dans la santé.

Notre priorité est de déployer rapidement le plan de relance, fort de 100 milliards d'euros. Nous avons déjà engagé une trentaine de milliards d'euros pour faire en sorte d'être efficaces, de relancer l'économie, d'aider les entreprises et les Français à traverser la crise, afin que la France en sorte plus forte et avec une économie renouvelée. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. Bruno Millienne. Excellent !

M. le président. La parole est à Mme Christine Pires Beaune.

Mme Christine Pires Beaune. Si l'orthodoxie libérale que vous prêchez avait été respectée, il n'y aurait jamais eu de *New Deal* ni d'application du programme du Conseil national de la Résistance. *(Protestations sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Bruno Millienne. Honteux !

Mme Christine Pires Beaune. Quelle erreur historique ce serait de ne pas redonner toute sa place à un État fort ! Comme le dit Christian Chavagneux, vous nous proposez, au moment où Biden ressuscite Roosevelt, de rêver à la France de Pinay, bref de rester sur le bord du chemin et de regarder les autres cueillir les fruits de la croissance. Nous avons besoin d'un réel plan de relance national et européen !

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3965

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 avril 2021](#)